

Programme de la formation spécifique

dite **PASSERELLE TRANSPORT DE MARCHANDISES**

OBJECTIFS :

La formation « passerelle » permet à un conducteur ayant obtenu la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs d'obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, sous réserve de détenir le permis de conduire des catégories C1, C1E, C ou CE

(Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 3)

PRE-REQUIS :

- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R.222-1, R.222-2 et R.223-3 du code de la route.
- Être en situation de régularité quant à la qualification initiale (FIMO, titre ou diplôme de Conducteur du transport routier de personnes)
- Avoir 18 ans

DUREE : 35 heures

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil et présentation de la formation

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (15h30)

- les caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises.
- le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant.
- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.
- application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2 h 30 de conduite individuelle y compris les manœuvres (dont au maximum 0 h 30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 0 h 15 de commentaires pédagogiques.

Thème 2 : Application des réglementations (5heures)

- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...)
- la réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (7 heures)

- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.

- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels

Thème 4 : Service, logistique propres au transport de marchandises (4heures)

- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché.

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage (3 heures)

Modalités de suivi et de validation

Suivi :

Chaque participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. L'élève renseigne la progression des compétences travaillées et acquises sur son livret de suivi.

Evaluation :

Un bilan de connaissance a lieu au cours de la formation.

Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses.

Pour la partie pratique : contrôle continu.

Validation :

Attestation de formation, sous réserve de réussite à l'examen,

Délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat – recyclage tous les 5 ans.

Formation éligible au CPF Code RS5769.

Taux d'obtention : 100%

Débouchés : Conducteur routier transport de marchandises.

Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière), ou du Titre Pro ECSR.

Formation en présentiel. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes en alternant théorie et pratique.

Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique
- Livrets pédagogiques de suivi pré-établis,
- 1 piste privée située à la gare de Coren environ 7 kms et environ 8min de trajet ;
- 2 Renault Premium Boite automatique,
- 1 MERCEDES
- 1 RENAULT MAGNUM 440 E-TECH
- 2 Semi-remorque (Fruehauf, Lécitrailer).

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap: sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 590 €.

REF : CF/Prog.Passerelle.M MISE A JOUR LE 20/01/2024.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade